

EUROPE
ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)

EN CHIFFRES

- 73 différents types d'OGM sont acceptés au sein de l'UE, dont 19 qui sont en cours de renégociation.
- L'Espagne produit 93 % de la production d'OGM en Europe.
- 2 Européens sur 3 s'opposent à la culture et à la consommation d'OGM.

DES PROPOSITIONS

- Durcir la réglementation européenne concernant la production, l'étiquetage et l'importation d'OGM en Europe, pour aboutir à son interdiction.
- Affecter 50 % de la PAC à l'agriculture paysanne et aux circuits courts et en développant le bio.
- Refuser un Traité de libre-échange transatlantique qui mettrait en péril les législations européennes.

Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont issus d'une biotechnologie appelée transgénèse. Il s'agit d'insérer des gènes d'une autre espèce vivante à un animal, un micro-organisme ou une plante. Les OGM sont largement utilisés dans diverses productions agricoles dont les produits servent ensuite en médecine (insuline, hormones de croissance), dans l'industrie (textile, agro-carburants) ou encore l'alimentation.

DES INQUIÉTUDES PERSISTANTES

Impacts sur la santé. Les impacts sur la santé sont incertains. Plusieurs études, notamment sur une variété de maïs transgéniques (le MON 863), ont révélé que les rats sur lesquels étaient effectués les tests souffraient de graves altérations de l'état général après seulement 3 mois : poids des reins, formule sanguine modifiée, tumeurs.

Dissémination et contamination. Les abeilles pollinisent sans distinctions des champs avec/sans OGM, contaminant de nombreuses parcelles, y compris celles de l'agriculture biologique. Le risque de diffusion des OGM dans la nature est bien réel.

Brevetabilité du vivant. Des agriculteurs se retrouvent mis en procès par les compagnies produisant des OGM, parce que leurs plantations ont été involontairement pollinisées par des plants d'OGM « brevetés ». Un agriculteur, dont le maïs avait été contaminé par les transgènes d'un champ voisin, a été poursuivi par la firme propriétaire du brevet de la semence pour vol !

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Un débat international. Si l'utilisation des OGM est régularisée au sein de l'UE, ce n'est pas le cas des Etats-Unis, champions mondiaux de production d'OGM alimentaires. L'Argentine, le Brésil et la Chine sont aussi de gros producteurs. Certains pays ont quant à eux interdit la production et l'importation des OGM comme au Pérou, ou en Bolivie.

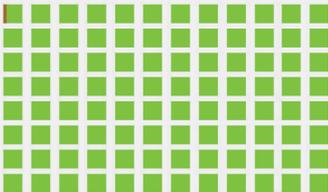
Un enjeu politique et démocratique. Si la population européenne est majoritairement opposée à la culture d'OGM au nom du principe de précaution, les règles internationales de l'Organisation Mondiale du Commerce restent floues et contribuent ainsi à la libre-circulation des OGM.

L'accord de libre-échange transatlantique (TAFTA) représente une menace directe pour le projet démocratique européen. S'il était ratifié, il obligerait l'Europe à autoriser l'importation de tous les produits américains, y compris les OGM.

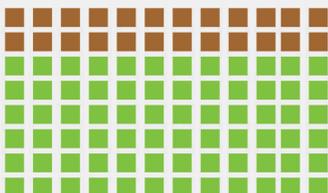
L'Europe, zone sans OGM. Interdire la culture d'OGM en Europe ne suffit pas, car ils sont introduits via les importations. Un moratoire global doit être adopté au niveau européen. Lors de la signature d'accords commerciaux, les écologistes seront vigilants à ne donner aucun laissez-passer.

Très faiblement cultivés, les OGM
restent présents en France par
le biais des importations

148 000 ha d'OGM soit 0,1 %
des terres agricoles européennes



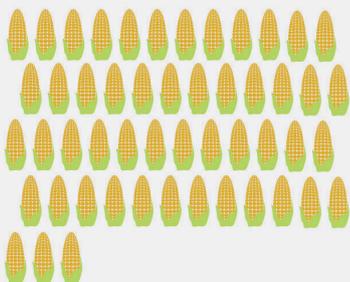
69 500 000 ha d'OGM soit 20 %
des terres agricoles américaines



1 plante génétiquement modifiée
est autorisée à la culture en France



51 plantes génétiquement modifiées
sont autorisées à l'importation en France



Source : ISAAA et InfOGM

Donnons vie à l'Europe sans OGM !